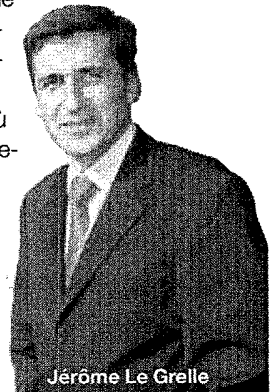


Jérôme Le Grelle rachète CVL à sa fondatrice et dirigeante Sophie Simonet

Quelques mois après avoir quitté **Carrefour Property**, dont il dirigeait les opérations, **Jérôme Le Grelle** réapparaît sur le marché immobilier en prenant, via sa structure **Convergences**, le contrôle à 100% de la société **CVL**. Fondée et dirigée par **Sophie Simonet**, celle-ci fournit des études, des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) et de commercialisation, et comprend une quinzaine de collaborateurs. La transaction, dont le montant n'est pas précisé, a été financée après augmentation de capital de **Convergences**, dont le tour de table est aujourd'hui partagé entre trois principaux actionnaires : Jérôme Le Grelle, 51%, la société **Entheos**, représentée par **Alain Parmentier**, 20%, et le groupe **UFG-LFP** (dans le cadre de son pôle Participation), 20%. **Convergences** « a pour vocation d'élaborer des stratégies de valorisation et d'assurer leur mise en œuvre opérationnelle, en rassemblant toutes les expertises et moyens nécessaires à la bonne compréhension des enjeux portant sur chaque actif ou site à vocation commerciale, à savoir : études immobilières et expertises,

assistance et conseil en asset management, AMO, MOD (maîtrise d'ouvrage déléguée), gestion immobilière et opérationnelle de sites et de portefeuilles d'actifs, commercialisation. A la suite de cette opération, Jérôme Le Grelle entend être reconnu « comme un acteur de référence de l'immobilier commercial ». Son « retour » sur le devant de la scène intervient à un moment où les schémas qui prévalaient antérieurement dans le secteur de la distribution sont quasi-systématiquement remis en cause : emplacements, gabarit, spécialisation des sites autour d'un thème, choix des enseignes vedettes, relations avec le voisinage (en particulier avec les petits commerçants), politique des prix, etc.



Jérôme Le Grelle